

## **APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2014 A 2123)**

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2014 A 2123 pour :

### **LA CONCLUSION D'UN MARCHÉ CADRE RENOUVELABLE DEUX FOIS POUR L'ACQUISITION DE TISSU D'HIVER.**

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandée ou par rapid poste ou déposée au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard le **Mercredi le 18 Février 2015 à 09h00** à l'adresse suivante :

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES MARCHÉS  
DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ELECTRICITÉ ET DU GAZ  
38 RUE KEMAL ATATURK - 1021 TUNIS**

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 A 2123 : « CONCLUSION D'UN MARCHÉ CADRE ANNUEL RENOUVELABLE DEUX FOIS POUR L'ACQUISITION DE TISSU D'HIVER »**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Un extrait du registre du commerce (original).
- Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
- Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).
- Un cautionnement provisoire d'un montant de : **670 DT**.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire entraîne d'office la nullité de l'offre.

La validité des offres sera de 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du Lundi au Vendredi de 08h15 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 auprès de la DAG / DL / DPAC / DACG / Bâtiment B - 3<sup>ème</sup> Etage, 38 Rue Kemal ATATURK – Tunis – TUNISIE - Tel : 71 341 311 sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 Dinars non remboursables.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des offres technico-financiers est publique. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3<sup>ème</sup> étage, le **Mercredi 18 Février 2015** à partir de **09h30**.